

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA

Séance du 14 mars 2014
Convocation du 6 mars 2014

L'an deux mil quatorze, le quatorze mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boncé sous la présidence de Monsieur Bernard FAUCONNIER, Maire.

Étaient présents : HARDOUIN Hervé, TARDIF Éliane – Adjoint, VASSORT Pascal, GÉRONDEAU Xavier, LOCHET Bruno, LEBLOND Delphine.

Étaient excusés : BRAULT Alain (pouvoir à Bruno LOCHET), BÉSILLOT Bernadette (pouvoir à Delphine LEBLOND), RICHER Gilles (pouvoir à Hervé HARDOUIN).

Madame Delphine LEBLOND est nommée secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION COMMUNE 2013 :

M. le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2013 du budget de la commune. Il est conforme au compte de gestion du receveur. Ses résultats sont les suivants :

Section d'investissement :		Section de fonctionnement :	
Dépenses :	136 064.18€	Dépenses :	199 885.85€
Recettes :	<u>123 064.85€</u>	Recettes :	<u>138 539.01€</u>
Déficit :	13 538.33€	Excédent :	61 296.84€

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

De reprendre au BP 2014,

- en recettes de fonctionnement, ligne 002, l'excédent de fonctionnement 2013, pour la somme de 47 758.16€,
- en dépenses d'investissement, ligne 001, le déficit d'investissement 2013, pour la somme de 13 538.33€.
- en recettes d'investissement, ligne 1068, pour 13 538.33€.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ces résultats et le compte de gestion du receveur.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION EAU 2013 :

M. le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2013 du budget de l'eau. Il est conforme au compte de gestion du receveur. Ses résultats sont les suivants

Section d'investissement :		Section de fonctionnement :	
Dépenses :	22 452.11€	Dépenses :	29 147.70€
Recettes :	<u>42 006.23€</u>	Recettes :	<u>74 971.42€</u>
Excédent :	19 554.12€	Excédent :	45 823.72€

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

- de reprendre au BP 2014, en recettes de fonctionnement, ligne 002, l'excédent de fonctionnement 2013, pour la somme de 45 823.00€,
- de reprendre, en recettes d'Investissement, ligne 001, l'excédent d'investissement 2013, pour la somme de 19 554.00€.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ces résultats et le compte de gestion du receveur.

VOTE DES TAXES :

Le Conseil Municipal décide à la majorité, d'augmenter les taxes de 1.5 % pour un produit attendu de 83 308€.

BUDGET PRIMITIF 2014 COMMUNE :

M Le Maire présente le budget primitif 2014 de la commune. Il s'équilibre de la façon suivante :

<u>Section d'investissement :</u>		<u>Section de fonctionnement :</u>	
Dépenses :	158 926.00€	Dépenses :	198 542.00€
Recettes :	158 926.00€	Recettes :	198 542.00€

BUDGET PRIMITIF 2014 EAU :

M Le Maire présente le budget primitif 2014 de l'eau. Il s'équilibre de la façon suivante :

<u>Section d'investissement :</u>		<u>Section de fonctionnement :</u>	
Dépenses :	63 753.00€	Dépenses :	83 837.00€
Recettes :	63 753.00€	Recettes :	83 837.00€

SAGE

Suite au compte rendu de Monsieur Alain Brault, qui a étudié le projet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Loir, lors du conseil du 17 janvier dernier, et après en avoir délibéré, le conseil municipal s'est prononcé à 6 voix contre et 4 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les impayés d'eau : Monsieur le Maire informe que 4 factures d'eau restent impayées à ce jour, pour un montant de 514.44€, et que le percepteur a lancé la procédure de recouvrement.
- Réfection de trottoirs : Monsieur le Maire informe que deux habitants ont fait une demande de réfection de leur trottoir, les estimations seront données aux demandeurs.
- Comité des Fêtes : Monsieur le Maire donne les résultats des comptes du comité des fêtes.

SÉANCE LEVÉE A 22 H 40